



LINGE NET - TACHES COLOREES

Fiche de données de sécurité

conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

Date de révision: 28/03/2017

Remplace la fiche: 01/06/2015

Version: D

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom commercial du produit : LINGE NET - TACHES COLOREES

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Pré-détachant textile

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SARL PRO DELTA
200 R. SERPENTINE - PARC ACTIVITE NORD - Z.I. LA JALASSIERE
13510 EGUILLES - FRANCE
T +33 4 42 54 11 83 - F +33 4 42 54 15 17
secreariat@prodelta.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel / Société	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net	+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon réglementation européenne (EC) 1272/2008

Classe de danger	Catégorie de danger	Route d'exposition	Mention de danger (Phrase H)
Lésions oculaires graves / Irritation oculaire	Catégorie 1	/	H318

Textes des phrases H- et EUH: voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon réglementation européenne (EC) 1272/2008

Mention d'avertissement : Danger

Pictogramme(s) de danger :



Composants dangereux : Ethoxylats d'alcool gras

Phrases H : H318 - Provoque des lésions oculaires graves
EUH 031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Phrases-P : P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux / du visage
P305+351+338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

LINGE NET - TACHE COLOREES

Fiche de données de sécurité

conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol	(N° CAS) 34590-94-8 (N° CE) 252-104-2 (N° REACH) 01-2119450011-60	10-15	Non classé
Ethoxylats d'alcool gras	(N° CAS) 68439-46-3 (N° CE) / (N° REACH) Polymère	1-5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit.2;H319
Métabisulfite de sodium	N° CAS) 7681-57-4 (N° CE) 231-673-0 (N° REACH) 01-2119531326-45-0004	1-5	Acute tox.4;H 302 Eye Dam.1; H318 EUH 031

Textes des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais
Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter tout vêtement ou chaussure souillés
Rinçage abondant à l'eau
En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins)
Consulter immédiatement un ophtalmologiste, même en l'absence de signes immédiats.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau
Ne jamais tenter de faire vomir
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact oculaire : Rougeurs, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO2).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs
Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
Oxydes de carbone (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur
Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté
Appareil de protection respiratoire autonome isolant
Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux
Ne pas respirer les vapeurs
En cas de déversement important :
Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées.

6.1.2. Pour les secouristes

- Equipe de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté
Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et (faire) prévenir les autorités (Police ou Gendarmerie, Pompiers).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour rétention : Absorber le liquide répandu dans du sable, de la terre, de la vermiculite
Mettre dans un récipient étiqueté et procéder à l'élimination en sécurité.

LINGE NET - TACHE COLOREES

Fiche de données de sécurité

conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

Procédés de nettoyage : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur
Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail
Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards
Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail
Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Tenir à l'écart de sources d'ignition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (34590-94-8)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	308 mg/m³ (Directive 2000/39/CE)
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm (Directive 2000/39/CE)
France	VME (mg/m³)	308 mg/m³ (Arrêté du 30 juin 2004)
France	VME (ppm)	50 ppm (Arrêté du 30 juin 2004)

Metabisulfite de sodium (7681-57-4)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³ (ACGIH ACGIH TLV -American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2005)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail
Capter les vapeurs à leur point d'émission
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Protection des mains : Gants de protection en caoutchouc butyle
Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant.

Protection oculaire : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Protection complète du corps.

Protection des voies respiratoires : Appareil respiratoire avec filtre ABEK.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : limpide.

Odeur : solvantée.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 6,0 +/- 1 (20°C)

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : >150 °C

Point d'éclair : > 70 °C

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Limites explosives : Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

LINGE NET - TACHE COLOREES

Fiche de données de sécurité

conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	1.02 (20 °C)
Solubilité	:	Eau: Soluble Solvants : Non soluble
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	>200°C
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut former des peroxydes

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut former des peroxydes.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition
Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant
Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO2)
Oxydes d'azote.
Dioxyde de soufre à partir de 150°C

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Ethoxylats d'alcool gras	
DL50 orale rat	1000-1400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	>2000mg/kg
ATE (par voie orale)	500mg/kg

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)	
DL50 orale rat	>1540 mg/kg

Lesions oculaires graves/Irritation oculaires	:	Lésions oculaires graves.
Corrosion/ irritation cutanée	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition unique ou répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Mutagénicité	:	Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethoxylats d'alcool gras	
CL50 poisson	10-100 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss)

LINGE NET - TACHE COLOREES

Fiche de données de sécurité

conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

Ethoxylats d'alcool gras

CE50 Daphnia	5-25 mg/l/48h (Daphnia magna)
--------------	-------------------------------

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)

CL50 poisson	150-220 mg/l/96h
CE 50 algues	48 mg/l/72h
CE 50 Daphnia	89 mg/l/48h
CE 50 Bactéries	56 mg/l/17h

12.2. Persistance et dégradabilité

Ethoxylats d'alcool gras

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. > 60 % de biodégradation (28 jours) (OECD 301B).
------------------------------	--

Métabisulfite de sodium (7681-57-4)

Persistance et dégradabilité	Non persistant et biodégradable
------------------------------	---------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

non déterminé

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement : Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Cette fiche a été mise en conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

Classification du mélange : Calcul par rapport à la composition du mélange

Sources de données : ECHA - European Chemical Agency. FDS des fournisseurs. RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances). TOXNET (Toxicology Data Network) (United States National Library of Medicine).

Texte complet des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Eye Dam. 1	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1
Eye Irrit.2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H318	Provoque des lésions oculaires graves

LINGE NET - TACHE COLOREES

Fiche de données de sécurité

conformité au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) annexe II

H319	Provoque de sévères irritations des yeux
EUH 031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.